

Rapport annuel 2014-2015

Préambule

Note au lecteur:

La coopérative Val-Éo et la Société en Commandite Val-Éo sont deux entités fortement intégrées. L'une est en fait le prolongement de l'autre et les deux organisations poursuivent des objectifs similaires et complémentaires. Pour cette raison, et pour éviter des redondances et de la confusion, le conseil d'administration de Coopérative de Solidarité Val-Éo a pris la décision de produire un rapport annuel commun aux deux organisations. Nous espérons ainsi que l'information présentée au lecteur lui permettra d'avoir une meilleure compréhension par rapport à l'atteinte des objectifs, à la gestion et à la situation financière de Val-Éo.

Tables des Matières

Conseil d'administration de la coopérative	1
Mot du président et du directeur général de la coopérative	3
Mission et objectifs de Val-Éo coop de solidarité	4
Faits saillants de l'exercice	5
Membres et commanditaire	7
Prévisions budgétaires	
Val-Éo Coopérative de solidarité	
Objectifs	7
États financiers	
Val-Éo Coopérative de solidarité	



Conseil d'administration de la coopérative

<u>Administrateurs catégorie membres</u> utilisateurs :

M. Rémy Boulianne, président

1567 Rang 6 Ouest, Saint-Bruno (Québec) G0W-2L0

Mme Claire Boily

1422 Route 169, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix (Québec), G8G 1A5

M. Yvan Morin

1151 Rang 3, Saint-Bruno (Québec), G0W-2L0

Nicolas Côté

1231 Rang Belle-Rivière, Saint-Gédéon (Québec), G0W 2P0

Serge Tremblay, secrétaire

1085 Route 169, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix (Québec), G8G-1A4

Richard Lapointe

765 2^{ième} Rang Ouest, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix (Québec), G8G-1M3

Jean François Fortin, vice-président

1102 Rang Belle-Rivière, Saint-Gédéon (Québec), G0W 2P0

Administrateurs catégorie membres de soutien

Municipal

Bernard Tremblay (Corporation de développement de la municipalité de Saint-Gédéon)

208 rue De Quen, Saint-Gédéon (Québec), G0W 2P0

Partenaire

Jean Lamoureux (Promutuel du Lac-Au-Fjord)

11 rue Commerciale, Hébertville (Québec), G8N 1N3

Investisseurs

Jacques Tremblay

1137, Rang 3 Saint Nazaire (Québec) G0W 2V0

Direction

Jean Lavoie, (directeur général)

1565 Rang 5, Saint-Gédéon (Québec), G0W-2P0

Patrick Côté (directeur au développement des affaires)

270 rue du Parc Saint-Bruno (Québec), G0W-2L0

Observateur

Sabin Larouche (directeur général MRC)





Mot du président et du directeur général de la coopérative

Chers lecteurs, membres, commanditaires ou partenaires de Val-Éo coopérative de solidarité et Val-Éo SEC

2006... 2016! Déjà dix ans d'efforts humains et financiers pour mener à bien notre projet éolien communautaire. La dernière année fut riche en rebondissements et en émotions, encore une fois. Tout d'abord, après avoir réussi à franchir le BAPE sans aucune demande d'audience, nous pensions bien être en mesure d'obtenir tous les permis à l'hiver 2015 pour commencer la construction à temps. C'était sans compter les retards de la CPTAQ dans le traitement de notre dossier, qui finalement a entrainé plusieurs mois de retard dans l'obtention du décret gouvernemental, obtenu fin juin 2015.

Une fois ce précieux décret obtenu, nous pensions enfin pouvoir démarrer la construction au début d'août 2015, mais un différend de nature commerciale est survenu entre Val-Éo et Algonquin Power, forçant ainsi le report du début des travaux. Pour Val-Éo, il s'agit de protéger les acquis si difficilement gagnés par nos efforts des dix dernières années.

Cette situation a entrainé évidemment un retard d'au moins un an dans la construction du projet, mais Hydro-Québec a confirmé qu'elle acceptait de reporter la date de mise en service prévu au contrat. Si nous parvenons à une entente avec Algonquin Power, nous espérons être en mesure de lancer les travaux de construction à l'été 2016. D'ici là, il faut maintenir nos efforts, car comme dans un marathon, cela ne sert à rien de courir 40km, pour abandonner au 42e juste avant la ligne d'arrivée.

Beaucoup d'efforts financiers ont été faits par un noyau d'une vingtaine de membresinvestisseurs très mobilisés. Leur implication soutenue permet à Val-Éo de maintenir son leadership dans le projet Éoliennes Belle-Rivière. Nous espérons qu'une plus grande proportion de membres joignent leurs efforts financiers pour que nous soyons en mesure de partager le risque financier plus adéquatement. Nous demandons ainsi à nos membres et partenaires de rester solidaires de notre démarche, et de participer activement aux assemblées et aux appels de fonds qui auront lieu dans les prochains mois.

Rémy Boulianne, président

Jean Lavoie, Directeur général



Mission et objectifs

Val-Éo Coopérative de solidarité

Créée en 2005, face aux sollicitations intensives des développeurs éoliens, Val-Éo regroupe aujourd'hui 57 fermes et propriétaires fonciers ainsi que 36 membres de soutien. Val-Éo a créé un modèle innovateur de mise en valeur et de gestion collective de l'énergie éolienne par les propriétaires fonciers et par la communauté.

La mission première de Val-Éo est de mettre le développement de l'énergie éolienne au service de la collectivité locale. Pour ce faire, ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- 1) Mettre en valeur le potentiel éolien des propriétés foncières de ses membres.
- 2) Donner du contrôle aux propriétaires fonciers sur le développement éolien réalisé chez eux :
 - a) élaborer une formule équitable de partage des retombées;
 - b) permettre une intégration harmonieuse aux fonctions agricoles.
- 3) Permettre un maximum de retombées locales et le développement d'une expertise régionale (principe de subsidiarité):
 - a) capitaliser avec des fonds régionaux;
 - b) utiliser et développer l'expertise locale.



Faits saillants de l'exercice

1. Financement

a. Souscription des membres et commanditaires dans Val-Éo

Pour être en mesure de préserver notre pleine capacité d'investissement à la construction, les membres ont continué d'investir dans le projet en acquérant des parts B de la coopérative ou des parts G dans la société en commandite.

Un montant total de 537 085\$, toutes catégories confondues, a été investi dans le projet durant l'année. Depuis la création du projet, c'est tout prêt de 2 millions qui ont été investis sans compter les subventions reçues et les investissements de la MRC pour un montant de 820 424\$.

b. Projet d'investissement de la MRC-Lac-Saint-Jean-est.

Dans l'objectif d'accroître les retombées économiques pour notre communauté, douze municipalités sur les quatorze ont accepté de participer à un règlement d'emprunt pour permettre à la MRC Lac Saint-Jean-Est d'investir un montant de 5 millions dans le projet EBR.

Les règles du ministère des Affaires municipales demandent que l'investissement soit fait directement dans Éoliennes Belle-Rivière, ce qui pourrait nécessiter que Val-Éo vende à la MRC une partie des parts que Val-Éo détient dans le projet Éoliennes Belle-Rivière. Des discussions sont en cours à ce niveau.

2. Rencontres d'information

Nous avons tenu deux rencontres d'information au cours de l'année, en plus de l'assemblée générale annuelle.

Ces rencontres avaient pour but d'informer les membres et sociétaires des difficultés rencontrées dans les négociations avec Algonquin Power et de l'impact qu'aurait le retard sur la construction du projet au niveau de notre contrat avec Hydro-Québec.



Faits saillants de l'exercice (Suite)

3. Obtention des permis

Tous les permis nécessaires à la construction du projet Éoliennes Belle-Rivière ont été obtenus au courant de la dernière année. En voici la liste:

Au niveau du gouvernement provincial

- Décret du gouvernement du Québec
- Certificat d'autorisation gouvernementale pour la construction du parc éolien
- Certificat d'autorisation provincial pour l'exploitation d'une carrière de pierre au site de l'éolienne 10

• Au niveau municipal

- Permis de construction et certificat d'autorisation de la municipalité de Saint-Gédéon (7 éoliennes, chemins d'accès, réseau collecteur, sous-station, mat de mesure)
- Permis de carrière de pierre au site de l'éolienne 10 de la municipalité de Saint-Gédéon
- Permis de construction et certificat d'autorisation de la municipalité de Saint-Bruno (2 éoliennes, chemins d'accès, réseau collecteur)
- Permis de construction et certificat d'autorisation de la municipalité d'Hébertville-Station (1 éolienne, chemins d'accès, réseau collecteur)
- Certificat d'autorisation de la municipalité d'Hébertville (pour un tronçon de chemin d'accès).

• Autres agences autorités compétentes

- Autorisation de Nav Canada
- Autorisation de Transport Canada
- Autorisation de la Défense Nationale
- Autorisation de la CPTAQ
- Autorisation du CN pour les traverses de voies ferrées.
- Autorisations du MTQ pour les traverses du réseau collecteur sous la route 170.

4. Contrats avec les propriétaires fonciers

Tous les contrats de droit superficiaire requis pour le projet ont été signés devant notaire avec les membres concernés. Nous avons utilisé les services des firmes Parizeau Tremblay Forest Lapointe notaires inc., McCarthy Tétrault, du Groupe multiconseil agricole et d'Activa pour s'assurer que tout soit conforme. Il est à noter que seulement les superficies de terre utilisées par le projet ont été transférées à Éoliennes Belle-Rivière, les options pour de futurs emplacements demeurent sous le contrôle de Val-Éo



Membres et Commanditaires

Membres utilisateurs

Le membre utilisateur est une personne, une société ou une entreprise propriétaire foncier, dont la propriété possède un potentiel éolien exploitable et qui utilise les services offerts par la coopérative.

Membre auxiliaire

Le membre auxiliaire est une personne, une société ou une entreprise propriétaire foncier, dont la propriété ne possède pas de potentiel éolien exploitable, mais qui se situe dans la périphérie immédiate d'une éolienne et qui utilise les services offerts par la coopérative.

Membre Soutien

Le membre de soutien est une municipalité, une société, une personne morale et/ou physique qui a un intérêt économique ou social dans l'atteinte de l'objet de la coopérative. Les membres de soutien sont divisés, pour fin de représentation au conseil d'administration en deux catégories, la première regroupant les membres de soutien municipaux et la seconde tous les autres membres de soutien.

Commanditaires fonciers

Ce sont les propriétaires fonciers qui ont signé un contrat d'option offrant à Val-Éo l'exclusivité du développement éolien sur leur terre moyennant l'obtention de parts de catégorie C de Val-Éo Société en Commandite.

Commanditaires financiers parts A

Ce sont les souscripteurs qui ont investi dans le projet, lors de la première collecte de fonds en 2007, en acquérant des parts de catégorie A de Val-Éo Société en Commandite.

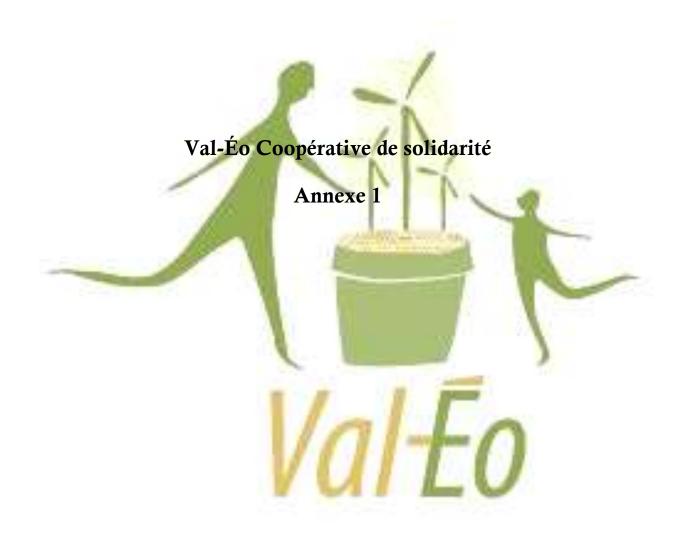
Commanditaires financiers parts G

Ce sont les souscripteurs qui ont investi dans le projet, lors de la deuxième souscription en 2011, en acquérant des parts de catégorie G de Val-Éo Société en Commandite. Les versements se sont effectués sur une période de 5 ans. Pendant l'année nous avons émis d'autres parts de catégorie G





Prévisions budgétaires







Val-Éo Coop - Prévision budgétaire - 2015 - 2016

<u>je</u> 11

Val-Éo Coop - Prévision budgétaire - 2016 - 2017

Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	Total des dépenses	Total des dépenses Val-Éo	Frais divers	Honoraires professionnels	Production États financiers annuels	Honoraires d'adjoint administratif	Honoraires directeur adjoint	Honoraires directeur général	Dépenses de Val-Éo	Prêt à la société en commandite Val-Éo	Dépenses	Total revenus	Honoraire facturé à SEC	Honoraires facturé à EBR	Revenu	Prêts des membres	Souscription en parts B	Revenus de Val-Éo	marge de crédit)	encaisse de début (utilisation	
4 302 \$	29 329 \$	24 329 \$	4 430 \$	10 000 \$		2 499 \$	6 800 \$	600\$		5 000 \$		25 545 \$	24 296 \$	1 249 \$					8 085 \$		Nov. 2016
4 775 \$	9 454 \$	9 454 \$	2 330 \$			3 124 \$	3 400 \$	600\$				9 926 \$	8 364 \$	1 562 \$					4 302 \$		Dec. 2016
5 779 \$	20 080 \$	20 080 \$	6 780 \$	5 000 \$		2 600 \$	5 100 \$	600 \$				21 084 \$	19 784 \$	1 300 \$					4 775 \$		Janv. 2017
6 550 \$	15 427 \$	15 427 \$	3 827 \$	5 000 \$		2 600 \$	3 400 \$	600 \$				16 198 \$	14 898 \$	1 300 \$					5 779 \$		Fev. 2017
7 333 \$	15 655 \$	15 655 \$	3 405 \$	5 000 \$		3 250 \$	3 400 \$	600\$				16 438 \$	14 813 \$	1 625 \$					6 550 \$		Mars 2017
3 649 \$	31 330 \$	26 330 \$	8 730 \$	5 000 \$	6 000 \$	2 600 \$	3 400 \$	600 \$		5 000 \$		27 647 \$	26 347 \$	1 300 \$					7 333 \$		Avr. 2017
4 345 \$	33 925 \$	33 925 \$	22 325 \$	5 000 \$		2 600 \$	3 400 \$	600 \$				34 621 \$	13 321 \$	1 300 \$			20 000 \$		3 649 \$		Mai 2017
5 079 \$	14 680 \$	14 680 \$	2 430 \$	5 000 \$		3 250 \$	3 400 \$	600 \$				15 414 \$	13 789 \$	1 625 \$					4 345 \$		Juin 2017
5 653 \$	11 480 \$	11 480 \$	6 580 \$			2 600 \$	1 700 \$	600\$				12 054 \$	10 754 \$	1 300 \$					5 079 \$		Juil. 2017
6 022 \$	7 375 \$	7 375 \$	2 475 \$			2 600 \$	1 700 \$	600\$				7 744 \$	6 444 \$	1 300 \$					5 653 \$		Aout 2017
6794\$	15 430 \$	15 430 \$	3 180 \$	5 000 \$			3 400 \$					16 202 \$	14 577 \$	1 625 \$					6 022 \$		Sept. 2017
7 755 \$	19 230 \$	19 230 \$		<i>(</i> 2		2 600 \$	3 400 \$					20 192 \$	18 892 \$	1 300 \$					6 794 \$		Oct. 2017
7 755 \$	223 394 \$	213 394 \$	74 122 \$	50 000 \$	6 000 \$	33 572 \$	42 500 \$	7 200 \$		10 000 \$		223 064 \$	186 278 \$	16 786 \$	0\$	0 \$	20 000 \$		8 085 \$		Total 2017 age

12

Prévisions budgétaires







						Société en comma	commandite V	ndite Val-Éo - prévision budgétaire 2015-2016	on budgétaire :	2015-2016			15
	Nov. 2015	Dec. 2015	Janv. 2016	Fev. 2016	Mars 2016	Avr. 2016	Mai 2016	Juin 2016	Juil. 2016	Aout 2016	Sept. 2016	Oct. 2016	Total 2016 Page 1
encaisse de début (emprunt à													
la coopérative)	4 740 \$	42 688 \$	5 644 \$	808 \$	75 123 \$	55 108 \$	47\$	4 279 \$	4 832 \$	2 574 \$	4 500 \$	4 696 \$	4 740 \$
Revenus													
Souscription Part G (particuliers)	60 350 \$			75 000 \$									135 350 \$
Transfert de la coopérative ou retour TPS/TVQ	/TVQ	11 258 \$	1 000 \$	5 500 \$			\$ 000 \$						102 758 \$
Investissement Val-Éo						25 000 \$	\$ 000 00	65 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	230 000 \$
Emprunt partenaire ou capitaux à risque	\$ 0	\$ 0	\$0	\$ 0		1 488 188 \$	345 975 \$	356 273 \$	323 268 \$	364 248 \$	368 702 \$	346 098 \$	3 592 752 \$
Emprunt MRC													0\$
Total revenus	60 350 \$	11 258 \$	1 000 \$	80 500 \$	0 \$	1 513 188 \$	490 975 \$	421 273 \$	343 268 \$	384 248 \$	388 702 \$	366 098 \$	4 060 860 \$
Dépenses EBR													
Participation partenaire						1 488 188 \$	345 975 \$	356 273 \$	323 268 \$	364 248 \$	368 702 \$	346 098 \$	3 592 752 \$
pénalité HQ					20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	0\$	0\$	0 \$	0\$	\$ 000 08
Participation val-Éo						1 488 188 \$	345 975 \$	356 273 \$	323 268 \$	364 248 \$	368 702 \$	346 098 \$	3 592 752 \$
Dépenses de Val-Éo SEC													
Frais de gestion du													
commandité(cost+5%)	22 387 \$	15 577 \$				53 041 \$	120 747 \$	44 427 \$	22 238 \$	18 054 \$	19 784 \$	23 771 \$	340 026 \$
Conseils légaux et fiscaux													0\$
Honoraires professionnels		32 720 \$	5 831 \$			7 000 \$							45 551 \$
Communication													0 \$
Frais divers	15\$	5\$	5\$	6 185 \$	15 \$	20\$	20\$	20 \$	20 \$	20\$	20\$	20 \$	6 365 \$
Total des dépenses Val-Éo	22 402 \$	48 302 \$	5 836 \$	6 185 \$	15\$	60 061 \$	120 767 \$	44 447 \$	22 258 \$	18 074 \$	19 804 \$	23 791 \$	391 942 \$
Total des dépenses	22 402 \$	48 302 \$	5 836 \$	6 185 \$	20 015 \$	1 568 249 \$	486 743 \$	420 720 \$	345 525 \$	382 322 \$	388 506 \$	369 889 \$	4 024 694 \$
Encaisse de fin (emprunt à la				!		ì						3	
cooperative)	42 688 \$	5 644 \$	808	/5 123 \$	55 108 \$	4/ \$	4 2/9 \$	4 832 \$	25/4 \$	4 500 \$	4 696 \$	906	40 906 \$

Encaisse de fin (emprunt à la coopérative) 1 590 \$ 3 206 \$ 3 402 \$ 8 483 \$ 3 650 \$	Total des dépenses 326 239 \$ 681 274 \$ 1 419 804 \$ 14 918 \$ 14 833 \$	otal des dépenses Val-Éo 24 316 \$ 8 384 \$ 19 804 \$ 14 918 \$ 14 8	20\$ 20\$ 20\$ 20\$	Communication	Honoraires professionnels	Conseils légaux et fiscaux	commandité(cost+5%) 24 296 \$ 8 364 \$ 19 784 \$ 14 898 \$ 14 813 \$	Frais de gestion du	7	Participation val-Eo 301 923 \$ 672 889 \$ 1 400 000 \$ 0 \$	0.69	partenaire 301 923 \$ 672 889 \$ 1 400 000 \$	Dépenses EBR	Total revenus 326 923 \$ 682 889 \$ 1 420 000 \$ 20 000 \$ 10 000 \$	Emprunt MRC Emprunt MRC	capitaux à risque 301 923 \$ 672 889 \$ 1 4	Investissement Val-Éo 25 000 \$ 10 000 \$ 20 000 \$ 20 000 \$ 10 000 \$	Transfert de la coopérative ou retour TP\$	Souscription Part G (particuliers)	Revenus	la coopérative) 906 \$ 1590 \$ 3 206 \$ 3 402 \$ 8 483 \$	encaisse de début (emprunt à		Nov. 2016 Dec. 2016 Janv. 2017 Fev. 2017 Mars 2017	
5 284 \$	3 \$ 33 367 \$	33 3	20 \$ 20 \$		7 000 \$		3 \$ 26 347 \$			0 \$	0\$	0\$		0 \$ 35 000 \$		0\$	0 \$ 35 000 \$				3 650 \$			7 Avr. 2017	
6943\$	13 341 \$	13 341 \$	20\$				13 321 \$							15 000 \$		0 \$	15 000 \$				5 284 \$		-	Mai 2017	- Pro- 20 - 20 - 20 - 20 - 20 - 20 - 20 - 20
3 134 \$	13 809 \$	13 809 \$	20 \$				13 789 \$						-	10 000 \$		0 \$	10 000 \$				6 943 \$		-	Juin 2017	
2 360 \$	10 774 \$	10 774 \$	20 \$				10 754 \$							10 000 \$		0 \$	10 000 \$				3 134 \$		-	Juil. 2017	_
5 896 \$	6 464 \$	6 464 \$	20\$				6 444 \$							10 000 \$		0\$	10 000 \$				2 360 \$			Aout 2017	_
6 299 \$	14 597 \$	14 5	20 \$				14 577 \$							15 000 \$		0\$	15 000 \$				5 896 \$		-	Sept. 2017	_
2 388 \$	18 912 \$	18 912 \$	20\$				18 892 \$							15 000 \$		0\$	15 000 \$				6 299 \$			Oct. 2017	
2 388 \$	2 568 330 \$	193 518 \$	240 \$	\$ 0	7 000 \$	0 \$	186 278 \$			2 374 812 \$	\$ 0	2 374 812 \$		2 569 812 \$	0 \$	2 374 812 \$	195 000 \$	0 \$	\$ 0		906 \$		_	Total 2017 Page	11

Objectifs





Objectifs et activités à réaliser par Société en Commandite Val-Éo pour l'exercice financier 2015-2016

<u>Notes</u>: Le lecteur pourra interpréter la planification budgétaire, et principalement les dépenses ponctuelles, à la lumière des activités décrites ci-après.

Objectifs poursuivis	Activités à réaliser	Échéancier approximatif de réalisation
Financement	Élaboration d'une démarche d'investissement visant à permettre à la population d'investir dans le projet EBR.	En cours
	Afin de permettre à la MRC d'investir dans le projet, négociation d'une entente visant la vente à la MRC d'une partie des parts détenues par Val-Éo dans EBR.	En cours- automne 2016
Négociation au sein d'EBR	Négociation et finalisation des contrats et conventions d'Éoliennes Belle-Rivière avec le partenaire Algonquin Power.	En cours - Printemps 2016
Planification financière et fiscale	Planification des mouvements de trésorerie pour toute la durée de construction du projet ainsi que des impacts fiscaux et stratégiques à employer pour maximiser la valeur du projet pour Val-Éo et minimiser les impacts aux membres.	En cours
Implication dans la gestion d'EBR	À titre de partenaire principal d'Éoliennes Belle-Rivière, Val-Éo doit maintenir une participation active dans les décisions et orientations tout en participant au financement.	En cours
Construction du projet	Superviser la construction du projet Val-Éo doit avoir une gestion serrée sur les fournisseurs pour s'assurer que tous les devis sont respectés ainsi que les délais.	Vers la mi-mars



États financiers









Val-Éo, coop de solidarité

États financiers non consolidés Au 31 octobre 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Val-Éo, coop de solidarité

RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES Au 31 octobre 2015

ADRESSE DE LA COOPÉRATIVE :

270 rue du Parc CP 2023 Saint-Bruno QC GOW 2L0 Téléphone : 418 343-2201

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION		Note	۷	В	ပ
Président :	Monsieur Rémy Boulianne 1567 Rang 6 O Saint-Bruno QC GOW 2L0 Téléphone : 418 668-8167		×		
Vice-président :	Monsieur Jean-François Fortin 1102 rang Belle-Rivière Saint-Gédéon QC G0W 2P0 Téléphone : 418 345-2182		×		
Secrétaire :	Monsieur Serge Tremblay 1085 Route 169 Métaberchouan-Lac-à-la-Croix QC GGG 1A4 418 349-2840	0	×		
Directeur général :	Monsieur Jean Lavoie 1565 Rang 5 Saint-Gédéon QC GOW 2P0 Téléphone : 418 345-8508			×	
Directeur développement des affaires:	Monsieur Patrick Côté 270 rue du Parc Saint-Bruno QC G0W 2L0 Téléphone : 418 343-3756			×	

MALLETTE

Val-Éo, coop de solidarité

RES	
UTAII	
STATU	
ENTS	2015
ĘWE	bre 2
SEIG	1 octo
Ë	u 31

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION Note	∢	ш	ပ

Administrateurs: 1151 Rang 3 Saint-Bruno QC G0W Telephone: 418 343-3 Monsieur Richard Lap 765 2e Rang 0 Metabetchouan-Lac-à- G8G 1M3 Telephone: 418 349-2 Madame Claire Boily 1422 Route 169 Metabetchouan-Lac-à- G8G 145 Telephone: 418 349-8 Monsieur Nicolasa Côté 1231 rang Belle-Rivier Saint-Gedeon QC G00 Telephone: 418 345-8 Monsieur Jean Lamoul 610 boulevard Potvin Alma QC G8B 2P9 Telephone: 418 688-5 Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nama Alma QC SB 2P9 Telephone: 418 688-5	MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION	Note	⋖	В	ပ
Monsieur Richard Lapp Métabecthouan-Lac-à- G8G 1M3 Téléphone : 418 349-2 Madame Claire Boily 422 Route 169 Métabecthouan-Lac-à- G8G 145 G8G 145 Téléphone : 418 349-8 Monsieur Nicolas Côté 1231 rang Belle-Rivété Saint-Gédéon QC G0 Téléphone : 418 345-8 Monsieur Jean Lamou 610 boulevard Potvin Alma QC G8B 2P9 Téléphone : 418 688-5 Jacques Tremblay 1137 Rang 3					×
Madame Claire Bolly 1422 Route 169 Metabetchouan-Lac-à- G8G 145 Téléphone : 418 349-8 Monsieur Nicolas Côté 1231 rang Belle-Rivien Saint-Gédéon QC G0 Téléphone : 418 345-8 Monsieur Bernard Trer 34 chernin de la Cédrié Saint-Gédéon QC G0 Téléphone : 418 345-4 Monsieur Jean Lamou 610 boulevard Potvin Alma QC G8B 2P9 Téléphone : 418 688-5 Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nazaire Gotto	Monsieur Richard Lapointe 765 2e Rang O Métabetchouan-Lac-à-la-Croix QC G8G 1M3 Téléphone : 418 349-2527	O			×
Monsieur Nicolas Côte 1231 rang Belle-Rivièn Saint-Gédéon QC G00 Téléphone : 418 345-8 Monsieur Bernard Tret 34 chemin de la Cédrié Saint-Gédéon QC G00 Téléphone : 418 345-4 Monsieur Jean Lamou 610 boulevard Potvin Alma QC G8B 2P9 Téléphone : 418 668-5 Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nazaire G0W 2V	Madame Claire Boily 1422 Route 169 Métabetchouan-Lac-à-la-Croix QC G8G 1A5 Téléphone : 418 349-8416	O			×
Monsieur Bernard Trer 34 chemin de la Cédrié Saint-Gédéon QC GO Téléphone : 418 345-4 Monsieur Jean Lamou 610 boulevard Potvin Alma QC G8B 2P9 Téléphone : 418 688-5 Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nazaire GnW 20	Monsieur Nicolas Côté 1231 rang Belle-Rivière Saint-Gédéon QC GOW 2P0 Téléphone : 418 345-8169		×		
Monsieur Jean Lamoun 610 boulevard Potvin Alma QC (38B 2P9 Teléphone : 418 668-5 Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nazaire GNW 20	Monsieur Bernard Tremblay 34 chemin de la Céditère Saint-Gédéon QC G0W2P0 Téléphone : 418 345-4343		×		
Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nazaire GOW 2V	Monsieur Jean Lamoureux 610 boulevard Potvin Alma QC G8B 2P9 Téléphone : 418 668-5977				×
Téléphone : 418 668-5	Jacques Tremblay 1137 Rang 3 Saint-Nazaire G0W 2V0 Téléphone : 418 668-5310		×		



Mallette S.EN.C.R.L.

Téléphone 418 668-2324 Télécopie 418 668-5045 Courriel info.alma@malle 505 rue Sacré-Coeur O Alma QC G8B 1M4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Val-Éo, coop de solidarité,

Nous avons effectue l'audit des états financiers non consolides ci-joints de VAL-ÉO, COOP DE SOLIDARITÉ, qui comprennent le bilan non consolidé au 31 octobre 2015, et les états non consolidés des résultats, de la réserve négative et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne que elle considére nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avoirs seffectule notre audit solories les dédits fierbellement resonnes du Canada. Ces normes requièrent vours esfectule notre au classifier de la comme requièrent que nous nous conformions aux règles de déconfologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-cir featuelds net fatudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces riques, l'auditeur pend en consolidés que celles-cir featudes de la Coopéraitre portant sur la préparation et la présentation floèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer no poinon sur l'efficacité du contrôle inferne de la Coopéraitre. Le haudit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

A) Membre du conseil d'administration B) Membre de la direction C) Administrateur sortant de charge

NOTE:

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Val-Éo, coop de solidanité au 31 octobre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de tréscreire pour texercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'artide 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observation

Nous attitrons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

MLLLL S. F. M. C. K. L. Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés

Alma, Québec Le 21 mars 2016

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 31 octobre Val-Éo, coop de solidarité

2014

2015

128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128 990 \$ 128	PRODUITS		
272 865 313 44 811 5 386 5 386 5 160 5 37 1 684 1 684 1 684 1 684 1 684 1 684 1 687 2 182 2 182 2 182 2 182 1 7 939 2 1 555 1 1 1 555 1	Honoraires de gestion - Société en commandite Val-Eo Honoraires de destion - Éoliennes Belle-Rivière inc		113 297 \$
272 865 272 865 44 811 5 386 2 160 2 160 2 37 1 684 1 684 1 684 1 684 1 607 2 182 2 182 2 182 2 182 2 182 2 182 1 193 2 185 1 155 1 155	Intérêts	24 886	56 024
272 865 44 811 5 386 2 160 2 160 2 150 3 134 1684 162 163 3 134 2 6 107 6 007 2 182 7 939 2 1 555 1 555 1 6 50 1 7 6 50 1 1 52 2 1 55 1 6 8 9 2 1 55 1 6 8 9 1 7 7 8 9 2 1 5 5 1 6 8 9 1 7 7 8 9 2 1 8 5 2 1 8 5 2 1 8 5 2 1 8 5 3 2 7 7 7 7 9 3 2 8 9 4 7 8 9 1 1 5 5 1 1 5	Autres	313	339
44 811 5 386 2 160 5 37 1 684 152 3 134 26 150 3 227 133 727 6 007 2 182 7 939 2 1 555 1 556 1 4 7 64 1 152 2 8 1 2 6 3 2 7 7 9 3 9 2 1 8 5 1 1 6 6 0 1 4 7 6 4 1 1 6 6 0 1 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7		272 865	263 774
44811 44811 5386 5386 5400 1527 1527 1277 1277 1277 1277 1277 1277 1277 1390 1156 1166 1166 1166 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176 1176	CHARGES D'EXPLOITATION		
5 386 5 160 5 17 1 684 1 684 26 150 3 227 123 727 6 007 2 182 7 939 2 1555 1 5 650 1 4 764 1 152 281 255 (8 390) (7 757 (1 402)	Salaires et charges sociales	44 811	49 296
2 160 537 1 684 152 3 134 26 150 3 227 123 727 6 007 2 182 7 939 21 555 14 565 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (7 757 (1 402)	Assurances	5 386	5 465
537 1684 152 3 134 26 150 3 227 123 727 6 007 2 182 7 939 21 555 15 650 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (8 390) (7 402)	Communications	2 160	7 159
1684 152 3 134 26 150 26 150 2 123 727 6 007 2 182 7 939 2 1 555 1 5 650 1 4 7 64 1 038 1 1 52 281 255 (8 390) (8 390) (7 757 (1 402)	Droits d'utilisation des terres agricoles	537	1 000
152 3 134 26 150 3 227 123 727 6 6007 2 182 7 939 2 1555 15 650 14 764 1 152 281 255 (8 390) (7 757 (1 402)	Électricité et télécommunications	1 684	,
28 134 28 150 3 227 123 727 6 007 2 182 7 939 21 555 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (7 757 (1 402)	Formation	152	375
26 150 3 227 12 3 727 6 007 2 182 7 9 39 21 555 15 650 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (7 757 (1 402)	Fournitures de bureau et papeterie	3 134	4 064
123 727 123 727 6 007 2 182 7 939 2 1 565 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (8 390) (1 402)	Frais d'étude du financement	26 150	10 000
123 727 6 007 2 182 7 939 21 555 14 764 1 152 281 255 (8 390) (8 390) (7 757 (1 402)	Frais de réunion et de déplacement	3 227	4 427
2 182 7 939 21 555 1 5 55 1 4 7 64 1 038 1 152 281 255 (8 390) (59 159) 57 757 (1 402)	Honoraires - direction développement des affaires	123 727	104 318
2 182 7 939 21 555 15 650 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (1 402)	Honoraires - direction générale	0009	8 847
27 539 27 555 15 650 14 764 1038 1152 281 255 (8 390) (59 159) 67 757 (1402)	Intérêts et frais bancaires	2 182	1 718
21 555 15 650 14 764 1 038 1 152 281 255 (8 390) (59 159) 57 757 (1 402)	Intérêts sur la dette à long terme	7 939	51 636
15 650 14 764 1 038 1 152 281 255 ; (8 390) (59 159) 57 757 (1 402)	Intérêts sur parts privilégiées catégorie B	21 555	15 264
14.764 10.38 1152 281.255 (8.390) (59.159) 57.757 (1.402)	Perdiem	15 650	21 450
1038 1152 281255 ; (8 390) (59 159) 57 757 (1402)	Services professionnels	14 764	5 723
281 255 281 255 (8 390) (8 390) (59 159) 87 757 (1 402)	Taxes et permis	1 038	547
281 255 (8 390) (59 159) 57 757 (1 402)	Amortissement des immobilisations corporelles	1 152	588
(8 390) (59 159) 57 757 (1 402)		281 255	291 877
(59 159) 57 757 (1 402)	DÉFICIT D'EXPLOITATION	(8 390)	(28 103)
(59 159) 57 757 (1 402)	QUOTE-PART DES RÉSULTATS DE LA FILIALE À LA VALEUR		
(1 402)	DE CONSOLIDATION	(59 159)	829
(1 402)	GAIN SUR CESSION DE LA PARTICIPATION DANS LA FILIALE	57 757	
		(1 402)	678
(9 792) \$	DÉFICIT DE L'EXERCICE	(9 792) \$	(27 425) \$

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A116678

7

ETAT NON CONSOLIDE DE LA RESERVE NEGATIVE Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2015	2014
SOLDE, début de l'exercice Excédent de l'exercice précédent	(61 100) \$	(41 011) \$ 7 336
	(61 100)	(33 675)
Déficit de l'exercice courant	9 792	27 425
SOLDE, fin de l'exercice	(70 892) \$	(61 100) \$

BBILAN NON CONSOLIDÉ Au 31 octobre	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME Encaisse Créances (note 3) Frais payés d'avance	10 422 \$ 60 274 2 301	80 128 \$ 23 230 2 097
Autres placements echeant au cours ou prochain exercice (note 5)	72 997	696 455
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	64 233	65 385
AUTRES PLACEMENTS (note 5)	219 559	152 241
PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION	-	~
PARTICIPATION DANS LA FILIALE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION		2 152
	356 790 \$	916 234 \$

Val-Éo, coop de solidarité

BILAN NON CONSOLIDÉ (suite)		
Au 31 octobre	2015	2014

ASSIF

φ	PASSIF			
101 758 6	PASSIF À COURT TERME Dettes d'exploitation (note 7) Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	99 984 \$	62 245 \$ 627 881	⇔ I
45 728		101 758	690 126	
	DETTE À LONG TERME (note 8)	45 728	47 462	- 1
		147 486	737 588	

AVOIR

280 196 239 746	(70 892) (61 100)	209 304 178 646	356 790 \$ 916 234 \$
AVOIR DES MEMBRES Capital social (note 9) 280	AVOIR NÉGATIF DE LA COOPÉRATIVE Réserve négative (70	209	998

Pour le conseil d'administration :

administrateur	administrateur
	Î

Val-Éo, coop de solidarité

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION D'éffoit de l'exercice	(9 792) \$	(27 425) \$
Elements sans effet sur la tresovene Amortissement des immobilisations corporelles Ourde-nart des résultais de la filiale à la valeur de consolidation	1 152	588
Gain sur cession de la participation dans la filiale	(57 757)	(2(2)
	(7 238)	(27 515)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Créances Erais navés d'avance	(37 044)	94 070
nas payes davance Dettes d'exploitation	37 739	13 569
	(6 747)	80 014
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des intérêts	(24 850)	(55 778)
Variation des avances	548 533	(540537)
Acquisition d'immobilisations corporelles	' ((50 973)
Produit de la cession de la participation dans la filiale	/20	
	524 433	(647 288)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire		(64 000)
Variation du billet à payer		(20 000)
Variation des intérêts courus	(50 171)	50 171
Obtention de financement supplementaire Remboursement de la dette à long terme	- (577 674)	626 495
Émission de capital social	40 450	107 650
Remboursement de capital social		(3 000)
	(587 392)	665 993
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(90 469)	98 719
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE), début de l'exercice	80 128	(18 591)
ENCAISSE, fin de l'exercice	10 422 \$	80 128 \$

MALLETTE

7

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives, développe des projets dans la production d'énergie éolienne et agit à titre de commandité de la « Société en commandite Val-Éo ».

Les présents états financiers ont été préparés à partir des méthodes comptables qui s'appliquent à une entreprise en exploitation. La Coopérative et ses sociétés liées « Ecliennes Belle-Rivière, société en commandite », « Le Soliennes Belle-Rivière inc. » et « Société en commandite Val-Eo » sont en phase de développement d'un parc éolien. De nombreusse étapes préalables à la construction du parc éolien ont déjà été réalisées. Les sociétés sont actuellement à compléter les dernières étapes menant à la construction du parc éolien. La poursuite de l'existence des sociétés dépend de leur capacité à compléter ces étapes avec succès . Les présents états financiers n'ont pas subi les retraitements qui seraient nécessaires si la Coopérative n'état pas en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers non consolidés

Les états financiers non consolidés de la Coopérative ont été établis conformément aux exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application. Ils s'écartent des principes comptables généralement reconnus du Canada pour les raisons suivantes :

i) Ristournes et impôts sur le déficit

Le déficit présenté à l'état des résultats est établi avant impôts sur le déficit. Les impôts sur le déficit sont inscrits à l'état de la réserve.

sont inscrits a rete

Capital social

Toutes les parts sont présentées à l'avoir des membres.

iii) Intérêts sur les parts privilégiées rachetables au gré de la Coopérative

Les intérêts sur parts privilégiées rachetables au gré de la Coopérative sont comptabilisés à l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventueis à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

MALLETTE

9

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Impôts sur le déficit

La Coopérative comptabilise à l'état de la réserve les impôts exigibles ou recouvrables de l'exercice précédent, ainsi que la variation des actifs et des passifs d'impôts futurs de l'exercice précédent déterminés selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers applicables au revenu imposable des exercices au cours desqueis les écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs seront résorbés. Un actif d'impôts futurs est comptabilisé lorsqu'il est pus probable qu'improbable que la Coopérative profite des économies futures rattachées aux écarts temporaires déducibles entre ces valeurs.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Coopérative évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Placements

Les participations en parts catégorie A et en parts catégorie B dans la société en commandite sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés au coût.

6

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 octobre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement de la bâtisse est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde decroissant au taux de $4\,\%$.

Capital social

Afin de respecter la Loi sur les coopératives, toutes les parts sont présentées dans l'avoir et elles ne sont pas réparties entre le passif et l'avoir en fonction de leur substance économique, tel que l'exigent les normes comptables sur les instruments financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorente et les équivalents de trésorerie de la Coopérative sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

CRÉANCES

2014	8 926 \$	14 304	23 230 \$
2015	38 713 \$	21 561	60 274 \$
	Comptes clients Société en commandite sous contrôle commun (Société en commandite Val-Éo)*	Filiale d'une société en commandite sous contrôle commun (Éoliennes Belle-Rivière inc.)*	

^{*} Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les comptes clients non liés et résultent de la prestation de services.

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

				2015	2014
		Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur
	Terrain Bâtisse	36 573 \$ 29 400	1740	36 573 \$ 27 660	36 573 \$ 28 812
		65 973 \$	1740 \$	64 233 \$	65 385 \$
5.	AUTRES PLACEMENTS				
				2015	2014
	Société en commandite Val-Éo				
	Avances, portant intérêt au faux de 11%, recouvrables sur demande ou un an après la mise en service prévue pour le 1er décembre 2016	6, recouvrables sur vice prévue pour le		124 656 \$	673 189 \$
	Intérêts courus			94 903	70 052
				219 559	743 241
	Portion échéant au cours du prochain exercice	rcice	I		591 000
				219 559 \$	152 241 \$

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Coopérative dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant interêt au taux préférentiel plus 2 % et renouvelable annuellement. Elle est garantie par le cautionnement de deux administrateurs et du directeur général.

∞

7

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

7. DETTES D'EXPLOITATION

Comptes fournisseurs 54 352 \$ 38 257 \$ Vacances cournes 4 894 4 655 Interest courus 36 819 15 264 Sommes a remettre a l'État 15 264 Retenues à la source et contributions 1 493 1536 Taxes à la consommation 2 426 2 533 99 984 \$ 62 245 \$		2015	2014
4 35.2 \$ 48.4 \$ 36.819		()	1
4 894 36 819 1 493 1 493 99 984 \$	ournisseurs	54 352 \$	38.757 \$
36 819 1 493 2 426 99 984 \$	courues	4 894	4 655
1493 2 426 99 984 \$	urus	36 819	15 264
1 493 2 426 99 984 \$	remettre à l'État		
2 426	s à la source et contributions	1 493	1 536
€9-	a consommation	2 426	2 533
		99 984 \$	62 245 \$

8. DETTE À LONG TERME

2014

2015

Emprunt, d'un montant original 50 495 \$, garanti par une hypothèque mobiliere sur le ternain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 64 233 \$, remboursable par versements mensuels de 307 \$ incluant capital et inferêts au taux de 4,09 %, échéant en février 2034, renouvelable en février 2016	47 502 \$	49 172 \$
Sommes dues à des membres, remboursés au cours de l'exercice		226 000
Intérêts courus		50 171
	47 502	675 343
Portion échéant au cours du prochain exercice	1 774	627 881
	45 728 \$	47 462 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants, en supposant que l'emprunt à être refinancé le soit aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

€9	s	s	s	€>
		1 930		
,	,	,	,	,
2016	2017	2018	2019	2020

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité de parts ordinaires catégorie A, d'une valeur nominale de 10 \$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Chaque membre utilisateur, auxiliaire et de soutien doit détenir au moins 25 parts de qualification catégorie A. Les parts sociales de qualification catégorie A sont payables lors de l'émission

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie B, d'une valeur nominale de 1 \$, portant intérêt au taux annuel et cumulatif de 10 % sauf pour les 750 premières parts privilégiées d'un membre utilisateur, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Chaque membre utilisateur et de soutien doit détenir au moins 750 parts de qualification catégorie B. Chaque membre auxiliaire doit détenir au moins 250 parts de qualification catégorie B. Les parts sociales de qualification privilégiées catégorie B sont payables lors de l'émission

2014	22 000 \$ 217 746	239 746 \$
2015	22 500 \$ 257 696	280 196 \$
	Souscrites et payées 2 250 parts ordinaires catégorie A (2014 - 2 200) 257 696 parts privilégiées catégorie B (2014 - 217 746)	

	2015	239 746 \$
Au cours de l'exercice, l'avoir des membres a varié de la façon suivante :		Solde, début de l'exercice

	2015	2014
Solde, début de l'exercice	239 746 \$	135 096 \$
Augmentation contre espèces : Parts ordinaires catégorie A Parts privilégiées catégorie B	500 39 950	6 000 101 650
Remboursement et rachat : Parts ordinaires catégorie A Parts privilégiées catégorie B		(750) (2 250)
Transfert : Parts ordinaires catégorie A Parts privilégiées catégorie B		(250) 250
Solde, fin de l'exercice	\$ 961 082	239 746 \$

Au 31 octobre 2015, un montant de 36 819 \$ représentant les intérêts en arrérages sur les parts privilégiées catégorie B est inclus dans les intérêts courus présentés dans les dettes d'exploitation.

MALLETTE

10

Val-Éo, coop de solidarité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

10. AVANTAGES FISCAUX LATENTS

Les pertes autres que les pertes en capital susceptibles de réduire les impôts des exercices à venir sont de l'ordre de 56 555 \$ au fédéral et de 56 557 \$ au provincial.La Coopérative pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes dans les délais suivants :

Provincial	29 192 \$	27 365 \$
Fédéral		27 364 \$
	2032 -	2034 -

Aucun actif d'impôts futurs n'est comptabilisé relativement aux éléments ci-dessus.

11. OPÉRATION ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec une société en commandite sous contrôle commun et la filiale d'une société en commandite sous contrôle commun sont les suivantes :

	2015	2014
Val-Éo, société en commandite		
Chiffre d'affaires Honoraires de gestion Intérêts	128 321 \$ 24 851 \$	113 297 \$ 55 780 \$
Éoliennes Belle-Rivière inc.		
Chiffre d'affaires Honoraires de gestion	118 676 \$	94 114 \$
Intérêts	·	142 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

La Coopérative est exposée au risque de crédit en lien avec des avances d'une société en commandite sous contrôle commun qui est engagée dans un projet de construction d'un parc éolien.

Risque lié au taux d'intérêt

La Coopérative utilise une facilité de crédit à taux variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

La Coopérative est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes d'exploitation, sa facilité de crédit et sa dette à long terme.

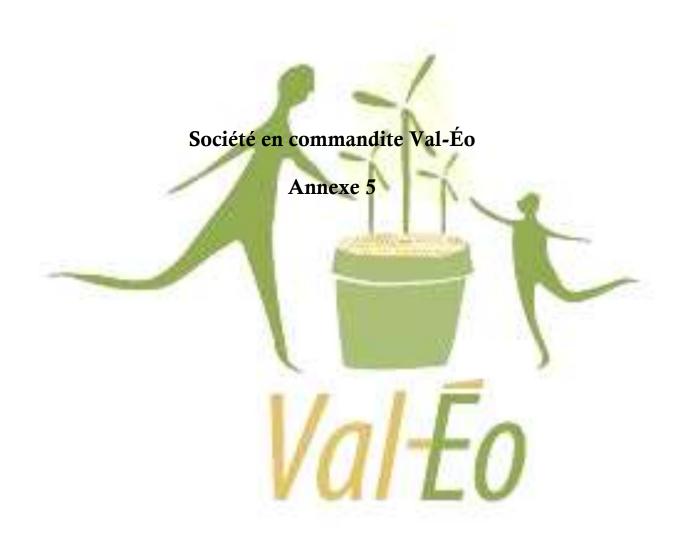
Risque de liquidité

MALLETTE

12



États financiers









États financiers non consolidés Au 31 octobre 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant





Maliette sea.ca.i.

506 fee Sacré-Cour O Mau OC, 1988 MM

Titlephone 418 808-2324 Titleoopisus 418 868-5045 Courses into obnative interioris-co

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au commandité de Société en commandite Val-Éo,

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO, qui comprennent le bilen non consolidé su 31 octobre 2015, et les états non consolidés des résultats, du capital négatif et des flux de trèsorarie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'enomalies significatives, que colles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre reaponsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous rious conformions aux règles de déontologie et que nous planificnes et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés na comportent pas d'anormelles significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des élèments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans févaluation de cas risques, l'auditeur prend en consolidération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et le présentation déde des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non diste le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un sudit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers no consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société en commandite Val-Éo au 31 octobre 2015, sinsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes complables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Abus Carapara Dobe in Misspania da Region Montgodos in Laciano-Crom Nationarile Georgia de Scientificado

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Mallette s.e. N.c. R. L.

Mallette S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés

Alma, Canada Le 21 mars 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A115678

MALLETTE

Société en commandite Val-Éo

ÉTAT NON CONSOLIDE DES RÉSULTATS	***	201
Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2015	201
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Intérêts	191 815 \$	89 071
Honoraires de gestion - Eoliennes Belle-Rivière inc.	102 499	-
Honoraires de gestion - Éoliennes Belle-Rivière, société en commandite	4	13 335
	294 314	102 406
CHARGES D'EXPLOITATION		
Honoraires de gestion	128 321	113 297
Intérêts et frais bançaires	125	174
Intérêts sur la dette à long terme	155 793	105 075
Services professionnels	128 336	56 263
Taxes et permis	269	
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	6 174	
Amortissement des immobilisations corporelles	170	1 786
Charge d'actualisation	3 613	3 255
	422 801	279 850
PERTE D'EXPLOITATION	(128 487)	(177 444)
QUOTE-PART DES RÉSULTATS DE LA FILIALE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION		
DECORPOLIDATION	(26 975)	
PERTE NETTE	(155 462) \$	(177 444)

MALLETTE

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DU CAPITAL NÉGATIF		
Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2015	2014
SOLDE, début de l'exercice Perte nette	(957 292) \$ (155 462)	(779 848) \$ (177 444)
SOLDE, fin de l'exercice	(1 112 754) \$	(957 292) S

Société en commandite Val-Éo		
BILAN NON CONSOLIDÉ Au 31 octobre	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME Encaisse Créances (note 3)	4 745 \$ 101 931	69 493 \$ 3 953
	106 676	73 446
PLACEMENTS (note 4)	2 678 450	1 114 348
PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 5)	1	1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	397	6 742
	2 685 524 \$	1 194 537 \$

BILAN NON CONSOLIDÉ (suite) Au 31 octobre	2015	2014
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME Dettes d'exploitation (note 7) Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	77 267 \$	19 413 \$ 591 000
	77 267	610 413
DETTE À LONG TERME (note 8)	1 997 856	947 217
PARTICIPATION NÉGATIVE DANS LA FILIALE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 9)	26 225	
	2 101 348	1 557 630
AVOIR NÉGATIF DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE		
Parts des associés (note 10) Capital négatif	1 696 930 (1 112 764)	594 199 (957 292)
Capital Indigent	584 176	(363 093)
	2 685 524 \$	1 194 537 \$

Approjivé: Baileone associé

Société en commandite Val-Éo

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2015	2014
Pour laverage lemma le 37 octobre	2010	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette Éléments sans effet sur la trésorerie	(155 462) \$	(177 444) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	170	1 786
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	6 174	
Variation de la juste valeur des instruments financiers	3 613	3 255
Quote-part des résultats de la fillale à la valeur de consolidation	26 975	
	(118 530)	(172 403)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Créances	(97 978)	6 745
Dettes d'exploitation	67 854	(102 714)
	(168 654)	(268 372)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des intérêts courus	(191 805)	(89 071)
Variation des avances à une société en commandite	(559 365)	(732514)
Variation des avances à une filiale	(712 931)	•
Acquisition d'un placement Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(750)	-
Produk de la cession d'immobilisations corporelles		
	(1 464 850)	(821 585)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des intérêts courus	155 793	105 094
Obtention de financement supplémentaire	991 232	991 321
Remboursement de la dette à long terme	(691 000)	60.750
Émission de parts	1 102 731	62 750
	1 558 766	1 159 165
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		
ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(64 748)	69 208
ENCAISSE, début de l'exercice	69 493	285
ENCAISSE, fin de l'exercice	4745 \$	69 493 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS AU 31 octobre 2015

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société en commandite Val-Éo est constituée en vertu du Code civil du Québec. Elle est gérée par son commandité, Val-Éo, coop de solidarité et effectue le développement d'un projet de parc éolien. Les états financiers ne reflétent que les produits, charges, actifs et passifs de la Société. L'état des résultats de la Société ne comprend pas un élément débiteur au titre des intérêts sur le capital investi ainsi que les impôts sur le revenu des commanditaires.

Les présents états financiers ont été préparés à partir des méthodes comptables qui s'appliquent à une entreprise en expiolitation. La Société et ses sociétés lièes « Éolennes Belle-Rivière, société en commandite », « Éolennes Belle-Rivière (nc. » et « Val-Éo, coop de solidairté » sont phase de développement d'un parc éolien. De nombreuses étapes préalables à la construction du parc éolien ont déjà ête réalisées. Les sociétés sont actuellement à compléter les dernières étapes menant à construction du parc éolien. La poursuite de l'existence des sociétés dépend de leur capacité à compléter ces étapes avec succès. Les présents états financiers n'ont pes subi les retraitements qui seraient nécessaires si la Société n'était pas en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers non consolidés

Les états financiers non consolidés de la Société ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Société en commandite Val-Éo

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS AU 31 octobre 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Evaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le ces de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue uttérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumts à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Le moinsvalue déjà comptabilisée peut faire fobjet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Placements

Les participations dans la filiale et dans une société en commandite sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés au coût.

immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 9
Mats de mesure de vent	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trèsorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chéques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS AU 31 octobre 2015

3. CRÉANCES

	2015	2014
Comptes clients - filiale (Écliennes Belle-Rivière inc.) * Taxes à la consommation	101 186 \$ 745	· \$
	101 931 \$	3 953 \$

Ces créances sont encaissables aux même conditions que les comptes clients non liées et résultent de la prestation de services.

4. PLACEMENTS AU COÛT

	2015	2014
Éoliennes Belle-Rivière, société en commandite		
Avance, d'un montant autorisé de 3 000 000 \$, dont 1 553 872 \$ ont été décaissés, portant intérêt au taux de 12 %, moratoire quant au recouvrement du capital et des intérêts jusqu'au moment de la séance de clôture du financement principal pour la construction du parc éolien, encaissable en un seul versement à la fin de la période de ce moratoire	1 553 872 \$ 293 236	994 506 \$ 119 842
Éoliennes Beile-Rivière inc.		
Avance, portant intérêt au taux de 12 %, dont les modalités de recouvrement seront définies au cours du prochain	S	
exercice	712 931	•
Intérêts courus	18 411	*
	2 578 450 \$	1 114 348 \$

Société en commandite Val-Éo

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

5. PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

	2015	2014
	***************************************	***************************************
Éoliennes Belle-Rivière, société en commandite		
29 997 parts, représentant 74,99 % des parts émises (valeur aux livres : - \$)	1 \$	1 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2015	2014
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique Mats de mesure de vent	3 051 \$	2 654 \$	397 \$	567 \$ 6 175
	3 051 \$	2 654 \$	397 \$	6 742 \$

7. DETTES D'EXPLOITATION

	2015	2014
Comptes fournisseurs Non liés Commandité (Val-Éo, coop de solidarité)*	38 554 \$ 38 713	10 487 \$ 8 926
	77 267 \$	19 413 \$

^{*} Ces dettes d'exploitation sont payables aux mêmes conditions que les comptes fournisseurs non liés et résultent de la prestation de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

8. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Emprunt, d'un montant original de 40 785 \$, sans intérêts, remboursable un an après la mise en service prévue pour le 1er décembre 2016	40 785 \$	40 785 \$
Écart entre la juste valeur et la valeur nominale de la dette	(4 331)	(7 944)
Emprunt, d'un montant total de 154 843 \$, portant intérêt au taux de 11 %, remboursable à la mise en service prévue pour le 1er décembre 2016	154 643	154 643
Intérêts courus	56 102	35 217
Sommes dues au commandité, portant intérêt au taux de 11 %, remboursable sur demande ou un an après la date de mise en service prévue le 1er décembre 2016	124 656	673 169
Intérêts courus	94 903	70 052
Sommes dues à Algonquin Power Trust, d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ dont 755 237 \$ ont été déboursés, portant intérêt au taux de 12 %, moratoire quant au remboursement du capital et des intérêts jusqu'au moment de la séance de clôture du financement principal pour la construction du parc éolien, remboursable en un seul versement à la fin de la période de ce moratoire	755 237	331 472
Intérêts courus	102 970	39 483
Emprunt, d'un montant original de 625 000 \$, portant intérêt au taux de 11 %, remboursable en priorité sur toutes les autres dettes et toutes les parts de capital de la Société dans un délai de 180 jours après la date de mise en service prévue le 1er		
décembre 2016 ou convertible en parts de capital	625 000	200 000
Intèrêts courus	47 891	1 320
	1 997 856	1 538 217
Portion échéant au cours du prochain exercice	*	591 000
	1 997 856 \$	947 217 \$

Société en commandite Val-Éo

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS AU 31 octobre 2015

9. PARTICIPATION NÉGATIVE DANS LA FILIALE À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

	2015	2014
Éoliennes Belle-Rivière inc.		
750 actions catégorie A, représentant 75 % des actions émises (valeur aux livres : - \$)	26 225 \$	- \$

10. PARTS DES ASSOCIÉS

Chaque part catégorie A donne droit à son détenteur à un vote et le droit d'être convoqué à toute assemblée des commanditaires sinsi que le droit de participer à toute distribution conformément à ce qui est prévu à la convention de la société en commandite.

Sous réserve du respect de toute disposition prévue à la convention, les parts catégorie A seront rachetables au gré de la Société en commandite à compler d'un délai de soixante (60) mois de leur émission, sur evis de trente (30) jours donné par la poste à leur dernière adresse connue, à tous les détenteurs de parts catégorie A ainsi rachetées; le prix de rachat de chaque part catégorie A sera égal au capital versé initialement sur celle-ci, plus un rendement annuel de 10 % capitalisé, moins les distributions recues.

Sous réserve du respect de toute disposition prévue à la convention de la société, les parts catégorie A seront rachetables au gré de leur détenteur à compter d'un délai de quatre-vingt-quatre mois (84) mois de leur émission, sur avis écrit de trente (30) jours envoyé au commandité; le prix de rachat de chaque part catégorie A sera égal au capital versé initialement sur celle-ci, plus un rendement annuel de 10 % capitalisé, moins les distributions recues.

Les détenteurs de parts catégorie B n'auront pas droit de vote ni d'être convoqués à toute assemblée des commanditaires, sous réserve de toute disposition contraire prévue à la convention. Les commanditaires détenteurs de parts catégorie B ont le droit de participer à toute distribution conformément à ce qui est prévu à la convention. Dans le cas de la liquidation ou de la dissolution de la Société ou de toute autre distribution de son actif parmi ses commanditaires aux fins de la liquidation de sea effaires commanditaires détenteurs de parts catégorie B auront droit, après le paiement aux détenteurs d'autres catégories de parts, au remboursement de leur apport et à tout le reste des biens de l'actif de la Société en commandite qui sera réparti parmi lesdits détenteurs de parts catégorie B detenues.

Chaque part catégorie C donne droit à un vote à son détenteur et le droit d'être convoqué à toute assemblée des commanditaires ainsi que le droit de participer à toute distribution conformément à ce qui est prévu à la convention. Dans le cas de la liquidation ou de la dissolution de la Société, les détenteurs de parts catégorie C auront le droit au paiement de leur apport relativement à cette catégorie, conformément à ce qui est prévu à la convention, mais ne participeront pas autrement à toute distribution.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS AU 31 octobre 2015

9. PARTS DES ASSOCIÉS (suite)

Les détenteurs de parts catégorie G n'auront pas de droit de vote ni d'être convoqués à toute assemblée des commanditaires, sous réserve de toute disposition contraire prévue à la convention.

Sous réserve du respect de toute disposition prèvue à la convention, les parts catégorie G seront rachtables au gré de la Société en commandite à compter d'un délai de douze (12) mois de la date de mise en service du parc éolien qui sera exploité par Éoliennes Belle-Rivère inc. suite à l'appel d'offres d'Hydro-Québec A/O 2009-02, sur avis écrit de trente (30) jours donné par la poste à leur dernière adresse connue, à tous les détenteurs de parts catégorie G ainsi rachetées; le prix de rachat de chaque part catégorie G sera égal au moins élevé du capital versé initialement sur celle-ci et de la juste valeur marchande, plus une part des bénéfices de la Société en commandite correspondant à un rendement annuel maximum de 11 % capitalisé. Aucune distribution ne pourre être effectuée aux les parts de la Société en commandite, de quelque catégorie que ce soit, tant que toutes les parts catégorie G n'auront pas été rachetées. La juste valeur marchande sera celle déterminée per les auditeurs indépendants de la Société en commandite.

La convention de la Société en commandite autorise l'émission d'autres catégories de parts possédant les caractéristiques qui y sont définies.

	201	5 2014
Émises et payées		
Parts catégorie A	405 949	
Parts catégorie G	1 290 981	188 250
	1 696 930	594 199 \$
Nombre		
Parts catégorie A	405 949	405 949
Parts catégorie B	497 445	497 445
Parts catégorie C	13 856	13 391
Parts catégorie G	1 290 981	188 250
	2 208 231	1 105 035

Au cours de l'exercice, la Société a émis 1 102 731 parts catégorie G contre 1 102 731 \$ en espèces.

De plus, 465 parts catégorie C ont été émises au cours de l'exercice.

Société en commandite Val-Éo

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec le commandité, une société en commandite sous contrôle commun et la filiale sont les suivantes :

	2015	2014
Val-Éo, coop de solidarité		
Charges d'exploitation		
Honoraires de gestion	128 321 \$	113 297 \$
Intéréts sur la dette à long terme	24 851 \$	55 780 \$
Écilennes Belle-Rivière, société en commandite		
Chiffre d'affaires		
Honoraires de gestion	- \$	13 335 \$
Intérêts	173 394 \$	89 071 \$
Éoliennes Belle-Rivière inc.		
Chiffre d'affaires		
Honoraires de gestion	102 499 \$	- \$
Intérêts	18 411 \$	- \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal de son exploitation et sont mesurées à la valeur d'échange

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des placements dans des instruments d'emprunts.

La Société est exposée au risque de crédit en lien avec des avances d'une société en commandite sous contrôle commun et de la filiale qui se sont engagées dans un projet de construction d'un parc éolien.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes d'exploitation et sa dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS Au 31 octobre 2015

13. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 14 décembre 2011, la Société a conclu des ententes concernant l'émission de parts avec des commanditaires pour l'émission de 313 750 parts catégorie G pour un montant de 313 750 \$, encaissable par veraements annuels égaux d'une durée de 5 ans. Conséquemment, en novembre 2015, la Société a émis 62 750 parts catégorie G et a encaissé 62 750 \$.